

- Brigadiér er Woustuér, hon!  
Maluron, Malured,  
Brigadiér er Woustuér  
e gollas hi vuhé.
3. Brigadiér er Woustuér  
e gollas hi vuhé, *bis*.  
Ag hi zeu gamarad, hon!  
Maluron, malured,  
ag hi zeu gamarad  
e oé blessed ewé.
4. Ha pe devé caret  
en aoutrou Duramon *bis*.  
tennein ur paz ardran, hon!  
Maluron, malured,  
tennein ur paz ardran,  
ne vé ket bet lahet.
5. Ir lèh tennein hunon  
Ion avanç en eral, *bis*.  
El en den in ivaj, hon!  
Maluron, malured,  
el en den in ivaj,  
Ahouel hoé in araj.
6. « Laret d'omb, 'ta merc'hied,  
laret er huironé : *bis*.  
piw e oé'r baotred heun, hon!  
Maluron, malured,  
piw e oé'r baotred heun  
hou ç'ambregé 'n noz cé ? »
7. « Penaus larom ni d'oh,  
pe n'hou hanahuam ket ? *bis*.  
Biscoah in hon amzér, hon!  
Maluron, malured,  
biscoah in hon amzér  
hon n'ès gui hanahué.
8. Hou tad deoé laret  
ken ma deoé marhué *bis*.  
ha hui hou hanahué, hon!  
Maluron, malured,  
ha hui hou hanahué  
O fé yeh ! sûr assed.
9. Lared hui ha me zad  
er pé e garehet *bis*.  
Hi ma ir Remungol, hon!  
Maluron, malured,  
hi ma ir Remungol  
in er bé astennet.
10. Hi ma ir Remungol  
in er bé astennet ; *bis*.  
Nag hi conzoh dehon, hon !  
Maluron, malured,  
nag hi conzoh dehon,  
gue n'hou respondo ket.
11. Casset e er merc'hied  
d'er prison de Nanned *bis*.  
Ken'devou dinoncet, hon !  
Maluron, malured,  
Ken'devou dinoncet,  
Liberté devou ket.

## Traduction.

1. Oh ! que la vie est longue — comme nous la passons dans le monde, (*bis*) — Maluron, Malurette, — pour la fin de nos misères, (*bis*) — quand viendra-t-il, le jour ? — 2. Au pardon du Mané guen, — Oh oui ! jour pour jour, (*bis*) — Maluron, malurette — le brigadier du Moustoir (*bis*) — avait perdu la vie. — 3. Le brigadier du Moustoir — avait perdu la vie (*bis*) — et ses deux camarades (*bis*) — Maluron, Malurette — y furent blessés aussi. — 4. S'il avait bien voulu — ce Monsieur Duramon (*bis*) — reculer d'un seul pas (*bis*) — Maluron, Malurette — ce ne fût point arrivé. — 5. Sans reculer d'un pas, — il marche de l'avant ; — comme un homme en ivresse, — Maluron, Malurette, — on l'eût dit enragé. — 6. « Avouez-vous, jeunes filles, — avouez la vérité, — quels étaient ces galants — Maluron, Malurette — qui vous suivaient cette nuit ? » — 7. « Comment le dirons-nous, — nous ne les connaissons pas ; — jamais de notre vie, — Maluron, malurette, — nous ne fimes connaissance. » — 8. « Votre père avait déclaré, — avant que de mourir, — que vous les connaissiez, — Maluron, malurette — Oh ! oui, assurément. » — 9. « De notre père racontez — ce qu'il vous plaira, — il est, à Remungol, — Maluron, malurette, — allongé dans une tombe — 10. Il est, à Remungol, — allongé dans une tombe ; — vous lui parleriez, Maluron, malurette, — il ne répondrait pas. » — 11. Les jeunes filles sont envoyées — dans la prison de Nantes ; — Avant qu'elles n'aient dénoncé — Maluron, malurette, — elles n'auront pas la liberté.

F. CADIC.

## XLIV

## La jeune fille de Lannion.

(Dialecte de Vannes).



Ir ger ha Lan-vi-on, hes ur maleur for-  
med hes ur ma-leur for-med ge'r  
cer-ten plah ye-vang gué 'hánbre-gein la-que-  
sed ge'r cer-ten plah ye-vang gué 'hán-  
bre-gein la-qué-sed.

1. Ir ger ha Lannion  
'hés ur maleur formet *bis*.  
ge'r certain plah yevang, gué } *bis*.  
'hambregein laquésed }

2. Ge'r certen plah yevang  
ha touchentil ha gér; *bis.*  
gui deoé goulenet gué  
ivaj mad de ivet. } *bis.*
3. Gui e houlenné hoah :  
petra'bo de goénién ? *bis.*  
er hoatèh Perined, gué  
e zeï d'hon chervijeïn. } *bis.*
4. Pe oé daïbet er gocïn  
ag en dol disternet : *bis.*  
n'hés argant, hostiéz, gué  
kemeret ha comptet. } *bis.*
5. Gui daul argant ar 'n dol :  
hostiés, comptet gui *bis.*  
Er hoateh Perined, gué  
e zeï d'hon ambreg ni. } *bis.*
6. kemeret ur lantern  
ha goleu suew ewé, *bis.*  
Kerret hui d'ambregeïn, gué  
Er laquésïoned cé } *bis.*
7. Hloent ket hoah diblacet  
pellig mad d'oh en ti *bis.*  
M'hou dehoent goulenned; gué  
beba voquat get hi. } *bis.*
8. ni zougeï er lantern,  
ni vougeï er goleu *bis.*  
ni nés argant get n'emb, gué  
ha ni rei d'hoh hon deu. } *bis.*
9. Mar d'hou chonj me lahein  
groeit d'eïn hou volanté *bis.*  
Me loqui ket ar n'heint, gué  
dizinour me laigné. } *bis.*
10. 'Més bredér belèïon  
ir ger ha Lanvïon *bis.*  
pe glewo er récé, gué  
hi ranno hou halon. } *bis.*
11. 'Més bredér belèïon  
ir gér ag en Hollant *bis.*  
pe glewei er récé, gué  
sür ne veint ket coutant. } *bis.*
12. Er vestrés devadés]  
e chomas ar'neled *bis.*  
hi matèh Perined, gué  
indro ne harriw ket. } *bis.*
13. Hi chom ar en neled  
bezic hanter en noz *bis.*  
er hoatèh Perined, gué  
ne harriw ket in dro. } *bis.*
14. Sawet hui meweleu  
ha sawet hui bïon mad, *bis.*  
sawet tud disourci, gué  
ha guesket hou tilliad. } *bis.*
15. Kemeret er lantern  
ha goleu suew ewé *bis.*  
ha clasket Perined, gué  
dré er ruyeu ha ger. } *bis.*

16. Ital Pont Sant Joheb  
ma bet cawet lahet *bis.*  
er lantern n'hi hiéren, gué  
er goleu alemet. } *bis.*
17. Nezé hoé bet clewet  
er c'hri ag er glahar *bis.*  
hi huelet Perined, gué,  
in er whonet d'en doar } *bis.*
18. Baned e bet en ordr  
hi mesq er westrésed *bis.*  
pas casseïn matèhied, gué  
d'ambregeïn laquésed. } *bis.*

## Traduction.

1. Dans la ville de Lannion — est arrivé un malheur — à certaine jeune fille, — en conduisant des laquais. — 2. Entre certaine jeune fille — et Messieurs de la ville. — Ils avaient demandé — à boire de bonne liqueur. — 3. Ils demandaient encore : — Qu'aurons-nous à souper ? — La servante Perined — viendra pour nous servir. — 4. Une fois qu'on eut mangé — et desservi la table : — nous avons de l'argent, hôtesse, — prenez-en et comptez. — 5. Ils mettent argent sur table ; — hôtesse, comptez-le, — la servante Perined — viendra pour nous guider. — 6. Prenez une lanterne, — chandelle de suif aussi, — allez et reconduisez — les laquais que voilà. — 7. Ils n'étaient pas rendus — — bien loin de la maison — qu'ils avaient réclamé — chacun un baiser d'elle. — 8. Nous prendrons la lanterne — éteindrons la lumière ; — nous avons de l'argent, — vous en aurez des deux. — 9. Si vous pensez me tuer, — faites-moi votre volonté : — ne me laissez pas sur la route — déshonorer ma famille. — 10. J'ai des prêtres pour frères — dans la ville de Lannion ; — quand ceux-là le sauront, — leur cœur en frémera. — 11. J'ai des prêtres pour frères — dans une ville de Hollande, — quand ils l'entendront dire — ils seront mécontents. — 12. La maîtresse bien longtemps — demeure près du foyer ; — la servante Perined — n'arrive pas de retour. — 13. Elle reste sur le foyer — jusqu'à l'heure de minuit ; — sa servante Perined — n'est pas encore rentrée. — 14. Levez-vous donc, garçons, — et levez-vous bien vite, — allons, gens sans souci, — revêtez vos habits. — 15. Prenez une lanterne — de la chandelle aussi, — cherchez-moi Perined — par les rues de la ville. — 16. Près du pont Saint-Joseph, — on la trouva tuée, — la lanterne auprès d'elle, — la chandelle allumée. — 17. Alors on entendit — un cri et des sanglots, — en voyant Perined — s'en aller à la terre. — 18. Un ordre est publié, — chez celles qui sont maîtresses, — de ne pas charger les bonnes — de conduire les laquais.

La chanson de Perined, la gentille Lannionnaise, compte parmi les plus populaires en Basse-Bretagne.

Nous avons déjà, sous le titre : « L'orpheline de Lannion », la version du *Barzaz-Breiz* et sous le titre « Perrine Le Mignon » une version recueillie à Pluzunet par M. Luzel (*Gwerziou Breiz-Izel*, t. II, p. 146 et suiv.)

Il y a quatre ans, une de ces couturières qui, dans nos campagnes, passent pour chanteuses émérites, me communiquait celle-ci à Pontivy.